



## Vétérinaire Expert

### La lettre de Biolog



#### Cas clinique : Mastocytome félin

**I Motif** : le chat est référé pour papules multiples.

#### II Commémoratifs

Tiki est un chat européen male castré de 10 ans.

Il pèse 7 kg, est nourri de croquettes de différentes marques, vit dans une maison avec accès au jardin. On note la présence de 2 autres chats au foyer sans problème particulier.

Aucune contamination humaine n'est rapportée.

Le propriétaire rapporte une baisse d'état général au début de l'apparition des papules mais tout est rentré dans l'ordre depuis.

L'historique général montre 2 épisodes de « cystite » ; aucun problème digestif.

#### III Anamnèse

Les problèmes sont apparus il y a 3 mois environ avec une évolution par poussée.

Le propriétaire rapporte un prurit cervico-facial important au début puis plus modéré.

Divers traitements à base d'antibiotiques et de cortisone (molécule et dose non précisées) on apporté une amélioration partielle et passagère ;

Tiki est actuellement sous antibiotique sans résultat probant.

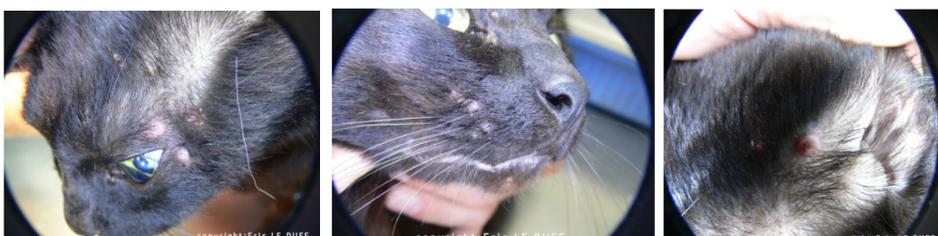
Les traitements APE sont régulièrement appliqués (Comfortis (ND) tous les mois).

L'été dernier le propriétaire rapporte une forte infestation par les puces.

#### IV Examen dermatologique

Tiki présente de nombreux papules de petite taille (inférieurs à 1 cm).

Ces papules sont apparus d'abord au niveau de la tête.



puis se sont généralisés au corps avec notamment de nombreux papules au niveau de l'abdomen et des pattes.



Ces papules sont isolés et revêtent tous un aspect proche : en dôme, de petite taille, dépilés et rarement inflammatoires.



Le prurit présent au début de l'évolution s'est nettement amendé.

#### V Synthèse clinique

Chat âgé, ayant accès à l'extérieur, en bon état général présentant de multiples papules initialement prurigineux d'abord au niveau de la tête puis se généralisant à l'ensemble du corps.

#### VI Hypothèses diagnostiques

Les lésions sont de petite taille, peu inflammatoires, rarement ulcérées, ne libérant aucun exsudat et initialement prurigineuses.

L'hypothèse privilégiée est celle de mastocytome multiple en relation avec l'aspect clinique, l'âge du chat, les néoplasies étant plus fréquentes après 5 ans et l'absence quasi-totale de symptômes généraux souvent présents dans les phénomènes infectieux.

On ne peut cependant pas éliminer l'hypothèse de mycobactériose atypique (localisation abdominale mais échec de l'antibiothérapie) ; d'une forme particulière et atypique de complexe granulome éosinophilique (forte infestation par des puces, réussite partielle de la corticothérapie, caractère initialement prurigineux) ou beaucoup moins probablement de nocardiose, actinobacillose ou poxvirose (localisation des lésions).

#### VII Examens complémentaires

Un examen par cyto ponction montre la présence de cellules rondes au noyau central unilobé et au cytoplasme granuleux ; en accord avec le propriétaire des biopsies sont réalisées sous anesthésie locale et confiées au LAPVSO pour analyse histologique.



#### Conclusions :

*On observe qu'il s'agit dans tous les cas d'une plaque néoplasique en dôme, constituée de la prolifération en nappe, soit de siège strict, de nappe superficielle soit dermique voire hypodermique, bien délimitée latéralement et en profondeur, d'une population cellulaire homogène qui est constituée de cellules de taille moyenne, rondes et indépendantes. Les cytoplasmes sont étendus, plus ou moins granuleux. Les noyaux sont arrondis, centraux ou paracentraux, relativement réguliers, discrètement vésiculeux et nucléolés. Au total, les atypies cytonucléaires restent discrètes et les figures de mitose sont rares. Association à quelques éosinophiles et lymphocytes, eux regroupés en manchons périvasculaires.*

**L'examen est en faveur d'un mastocytome bien différencié.**

#### VIII Diagnostic

**Mastocytome multiple bien différencié**

#### IX Conduite adoptée

Après entretien avec le propriétaire, vu l'âge du chat, l'absence d'atteinte de l'état général et l'absence de nœuds lymphatiques palpables, le bilan d'extension a été limité.

Il n'existe pas actuellement de traitement bénéficiant d'une AMM dans cette espèce.

Il est possible, sous la responsabilité du vétérinaire, d'adapter l'emploi du Masivet (ND), se rapprocher du laboratoire AB Science ([masivet@ab-science.com](mailto:masivet@ab-science.com)).

Une surveillance des paramètres biochimiques est préconisée.

La posologie proposée chez le chat est de 1 comprimé de 50mg un jour sur deux, dose pouvant être augmentée jusqu'à 10mg/kg/j. Le suivi à réaliser est le même que chez le chien, ainsi que les effets secondaires. Le chat est cependant plus sensible aux fuites protéiques urinaires à la dose de 10mg/kg/j donc il ne faut pas hésiter à refaire un contrôle de l'albuminémie ou de la protéinurie si l'animal devient un peu dysorexique.

#### X Discussion

Le mastocytome félin est une tumeur atteignant préférentiellement les chats âgés (moyenne 9 ans) sauf la forme particulière apparaissant chez le jeune siamois et qualifiée d'« histiocyttaire » et qui peut régresser spontanément.

Il s'agit de la 4<sup>ème</sup> tumeur cutanée, en fréquence, chez le chat.

Notre cas montre un aspect clinique caractéristique tant dans son aspect lésionnel que dans sa topographie. Les zones les plus fréquemment atteintes étant la face (région périorbitaire), le cou et les membres. Des formes viscérales ont été décrites.

L'histopathologie est diagnostique et montre le plus souvent une forme bien différenciée.

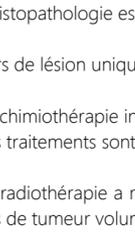
Lors de lésion unique le traitement est l'exérèse chirurgicale avec une évolution différée toujours possible.

La chimiothérapie inclut la corticothérapie, la vincristine ou, plus récemment le Masivet (ND) et le Palladia (ND) tous ces traitements sont utilisés hors AMM.

La radiothérapie a montré, selon certains auteurs, son efficacité associée à la chirurgie et la chimiothérapie dans le cas de tumeur volumineuse ou récidivante.

#### Remerciements :

Au LAPVSO pour l'iconographie  
Au Docteur Hervé MIGNIERE pour nous avoir référé ce cas.



Dr Eric LE DUFF  
DV CES Derm  
14000 CAEN